



**UPU** | UNION  
POSTALE  
UNIVERSELLE

# **CP 94bis – Etat des sommes dues selon des échelons de poids**

## **Instructions pour compléter la formule**

Version: 1.0

Date: 29 mars 2016

Modèle de formule de l'UPU valide à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

## 1. Règles générales

La formule CP 94bis (Etat des sommes dues selon des échelons de poids) est générée en même temps que la formule CP 94 dans le cadre de la procédure comptable du courrier international pour les colis issus du commerce électronique dans le cas où l'opérateur désigné de destination a fixé des taux selon des échelons de poids.

Lorsque l'opérateur désigné de destination a fixé des taux selon des échelons de poids, les étapes comptables sont les suivantes:

- Pour une période comptable déterminée, l'opérateur désigné de destination génère une formule CP 94 pour les dépêches issues du commerce électronique (dépêches contenant une sous-classe de courrier CC) reçues au cours de la période. Les taux selon des échelons de poids de 5 à 30 kilogrammes (taux les plus élevés) sont utilisés dans la formule à moins que deux opérateurs désignés aient décidé d'utiliser un taux différent.
- L'opérateur désigné de destination génère aussi un état CP 94bis si un message PREDES v2.1 a été reçu pour les dépêches au cours de la période et si certains poids de colis ont été indiqués dans le message.
- La formule CP 94bis affiche le poids total et le nombre de colis par échelon de poids, ainsi que le taux et le montant associés, puis calcule la différence entre ce montant et le montant figurant sur la formule CP 94. La différence est normalement une déduction (cela pourrait être une addition au cas où les partenaires décident d'utiliser un taux différent du taux le plus élevé de la formule CP 94).
- Dans la formule CP 75, les deux formules CP 94 et CP 94bis sont indiquées avec leur montant final. Le montant de la CP 94bis est normalement négatif, donc il figure dans une colonne différente de la formule CP 75.

Pour illustrer tout le processus, une série d'exemples détaillés couvrant les formules CP 94, CP 94bis et CP 75 est fournie dans la section 5.

Lorsque l'opérateur désigné d'origine ne fournit pas de message PREDES v2.1 ou fournit un message PREDES v2.1 sans mentionner le poids de chaque colis, la formule CP 94bis ne doit pas être générée.

Toutes les informations relatives à la dépêche dans la formule CP 94bis se basent sur les messages PREDES reçus combinés aux données du courrier effectivement reçu, et non sur les formules fournies.

Il existe deux situations pour lesquelles le courrier reçu peut ne pas correspondre au contenu du message PREDES:

- Les colis en excès (les colis reçus, mais ne figurant pas dans le message PREDES): le bulletin de vérification CP 78 est normalement établi et la formule CP 94 tient compte des résultats du CP 78. Ces colis ne figurent pas sur la formule CP 94bis vu qu'ils n'étaient pas dans PREDES.
- Les colis manquants (ceux qui ne sont pas arrivés, mais étaient dans PREDES et/ou dans les documents sur support papier): le bulletin de vérification CP 78 est normalement établi et la formule CP 94 tient compte des résultats du CP 78. Il est important de ne pas inclure les colis manquants dans la formule CP 94bis, même s'ils figuraient dans PREDES, car ils ne sont pas arrivés.

Pour la formule CP 94bis, les règles de typographie ci-après s'appliquent:

- Pour rendre plus claire la présentation, il est fortement recommandé que la police du contenu dynamique soit différente de celle employée pour le texte statique (en-têtes, descriptifs, etc.) et de mettre ce contenu en gras. Il est aussi recommandé de mettre en gras le contenu dynamique.
- Sauf indication contraire, les chiffres contenus dans les cellules sont alignés à droite.
- Le séparateur décimal est un point (.).
- Sauf indication contraire, les nombres ne comportent pas de zéro initial.
- Si aucune valeur n'est disponible ou si la valeur est égale à zéro, la cellule reste vierge.
- Lorsqu'un nombre est composé de quatre chiffres ou plus, il convient de séparer les milliers par une espace (p. ex. 12 345.6).
- Tous les poids indiqués sur la formule sont en kilogrammes. Sauf indication contraire, les poids sont arrondis à la première décimale.

- Tous les montants indiqués sur la formule sont exprimés en DTS et sont arrondis à la deuxième décimale.
- Lorsque la représentation d'un nombre inclut des décimales, celles-ci doivent être écrites. Par exemple, avec le format utilisé par défaut (arrondi à la première décimale) pour exprimer un poids de 31 kilogrammes, le poids indiqué est 31.0.

Si la liste des dépêches ne tient pas sur une page, il faut suivre la procédure suivante:

- Si la formule est remplie à la main de manière intégrale ou partielle (p. ex. à l'aide d'un tableur), le chiffre «1» doit être inscrit dans la partie 24 (numéro de page – v. modèle numéroté, page suivante). Une feuille supplémentaire du même modèle est utilisée, et le chiffre «2» est écrit dans la partie 24 (numéro de page) de celle-ci, qui est alors complétée, et ainsi de suite. Une fois que l'ensemble des feuilles ont été complétées pour la combinaison en question, elles doivent être comptées. Le total obtenu est ensuite marqué sur chaque page dans la partie 25 (nombre total de pages).
- Si la formule est remplie à l'aide d'un système informatique, la procédure susmentionnée s'applique aussi. Par ailleurs, il est permis d'adapter le modèle afin de réduire la taille de l'en-tête sur les pages autres que la première.

## **2. Modèle avec parties numérotées**

Le modèle de formule CP 94bis figure sur la page ci-après. Des balises numérotées indiquent les parties devant être complétées et pour lesquelles des instructions sont données.

## ÉTAT DES SOMMES DUES avec échelons de poids

CP 94bis

Formule établie par: **1**

Date: **2**

Origine	Opérateur désigné	<b>3</b>	Destination	Opérateur désigné	<b>5</b>	Catégorie de courrier	Période
	Bureau	<b>4</b>		Bureau	<b>6</b>		

Date d'expédition	Dépêche N°	Colis avec le poids indiqué dans les messages PREDES		0–2 kg		2–5 kg		5–30 kg		Observations
		Nombre de colis	Poids net	Nombre de colis	Poids	Nombre de colis	Poids	Nombre de colis	Poids	
<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>		<b>16</b>	<b>17</b>	
Total		<b>18</b>								
Taux		<b>19</b>								
Montant		<b>20</b>								Différence à reporter sur la formule CP 75
Total dû			<b>21</b>					<b>22</b>	<b>23</b>	

L'opérateur désigné qui établit la formule  
Signature

\_\_\_\_\_

Dimensions 297 x 210 mm

### 3. Instructions pour compléter les parties numérotées

Le tableau ci-après reprend les numéros correspondant aux parties du modèle présenté précédemment. Il permet de connaître les intitulés et les instructions correspondant à chacun de ces numéros.

<i>Partie</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Instructions pour compléter la formule</i>
1	Formule établie par	Code et nom de l'opérateur désigné qui établit la formule.  Le code correspond au code de centre de traitement du courrier international (CTCI) de l'opérateur désigné, composé de trois caractères, issu de la liste de codes 206 de l'UPU. Le nom est repris de la liste de codes 206 de l'UPU. Il s'agit du nom long de 35 caractères ou, si celui-ci ne rentre pas, de celui long de 12 caractères.  Le code et le nom doivent être séparés par la combinaison espace-tiret-espace.
2	Date	Date à laquelle la formule est élaborée (au format aaaa-mm-jj).
3	Opérateur désigné d'origine	Code et nom de l'opérateur désigné ayant expédié le courrier.  Les instructions données pour la partie 1 sont également applicables ici.
4	Bureau d'origine	Code et nom du bureau ayant expédié le courrier.  Le code correspond au code de CTCI de l'opérateur désigné, composé de six caractères, issu de la liste de codes 108 de l'UPU. Le nom est repris de la liste de codes 108 de l'UPU. Il s'agit du nom long de 35 caractères ou, si celui-ci ne rentre pas, de celui long de 12 caractères.  Le code et le nom doivent être séparés par la combinaison espace-tiret-espace.
5	Opérateur désigné de destination	Code et nom de l'opérateur désigné recevant le courrier.  La formule CP 94bis est généralement générée par l'opérateur désigné recevant le courrier, donc le contenu de cette partie est généralement le même que celui de la partie 1.
6	Bureau de destination	Code et nom du bureau recevant le courrier.  Les instructions données pour la partie 4 sont également applicables ici.
7	Catégorie de courrier	Code composé d'un caractère de la catégorie de courrier repris de la liste de codes 115 de l'UPU.
8	Période	Toutes les dépêches listées doivent comporter une date d'expédition dans la période indiquée ici.  La période peut correspondre à un mois, un trimestre ou un semestre. C'est souvent un mois.  Le format est le suivant:  – Mois: AAAA-MM (mmm), où MM indique le mois et mmm indique l'abréviation de trois lettres du mois (jan, fév, mar, avr, mai, jun, jul, août, sep, oct, nov, déc) Exemple: 2016-2 (fév)  – Trimestre: AAAA T-X, où X indique le numéro du trimestre Exemple: 2016 T-2  – Semestre: AAAA S-X, où X indique le numéro du semestre Exemple: 2016 S-1

<i>Partie</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Instructions pour compléter la formule</i>
	Tableau des dépêches	L'objectif du tableau est d'établir la liste des dépêches au cours de la période.  Les dépêches sont classées par date d'expédition (premier niveau de tri) et n° d'expédition (deuxième niveau de tri).
9	Date d'expédition	La date d'expédition, semblable à celle indiquée sur la feuille de route CP 87.  Le format est M–JJ: un ou deux chiffres pour le mois et deux chiffres pour le jour, avec un zéro initial, si nécessaire. Exemples: 1–01 pour le 1 <sup>er</sup> janvier, 2–03 pour le 3 février, 12–20 pour le 20 décembre.
10	Dépêche N°	Sous-catégorie de courrier et numéro de série (quatre chiffres).  La sous-catégorie de courrier et le numéro de série sont séparés par une espace.
	Colis avec le poids indiqué dans les messages PREDES	Les deux colonnes dans ce groupe indiquent le nombre total de colis, leur poids associé pour les colis listés dans PREDES et pour lesquels un poids est fourni dans PREDES. La colonne suivante de la formule fournit des informations différenciées par échelon de poids, mais il est toujours important de disposer des totaux pour calculer le montant correspondant aux taux utilisés dans la formule CP 94 et déduire ce montant de sorte que le montant final dans la CP 94bis soit un montant à déduire/à ajouter au montant de la CP 94.
11	Nombre de colis	Les colis ne sont comptés que si les trois conditions ci-après sont remplies: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le colis est listé dans PREDES de la dépêche concernée.</li> <li>– Le colis est effectivement reçu.</li> <li>– Le poids du colis est fourni dans PREDES.</li> </ul>
12	Poids net	Pour les envois comptabilisés dans la partie 11, cette colonne fournit la somme des poids des colis comme indiqués dans PREDES.  Si le poids n'est pas fourni pour un colis dans PREDES (le champ du poids de l'envoi n'est pas obligatoire dans la définition du message), il compte donc comme zéro dans ce cas précis.  Le poids est seulement arrondi à la première décimale, malgré les trois décimales prévues par PREDES. Le calcul doit être arrondi à la troisième décimale et le total à la première décimale.  Avec cet algorithme, il se peut que le poids indiqué dans la partie 12 ne corresponde pas exactement à la somme des poids figurant dans les colonnes pour chaque catégorie de poids. Or la différence ne peut pas dépasser +/- 0,3 kilogramme.
	0–2 kg	
13	Nombre de colis	Les colis ne sont comptés que si les quatre conditions ci-après sont remplies: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le colis est listé dans PREDES de la dépêche concernée.</li> <li>– Le colis est effectivement reçu.</li> <li>– Le poids du colis est fourni dans PREDES.</li> <li>– Le poids du colis correspond à la catégorie 0–2 kilogrammes.</li> </ul>
14	Poids	La somme des poids des colis figure dans la partie 13.  Le poids est seulement arrondi à la première décimale, malgré les trois décimales prévues par PREDES. Le calcul doit être arrondi à la troisième décimale et le total à la première décimale.

Partie	Rubrique	Instructions pour compléter la formule
	2–5 kg	
15	Nombre de colis/ poids	Les instructions sont similaires à celles des parties 13 et 14, avec une seule différence: le poids du colis s'échelonne entre 2 et 5 kilogrammes.
	5–30 kg	
16	Nombre de colis/ poids	Les instructions sont similaires à celles des parties 13 et 14, avec une seule différence: le poids du colis s'échelonne entre 5 et 30 kilogrammes.
17	Observations	<p>Il est recommandé de laisser cette colonne vierge pour la plupart des lignes et de l'utiliser uniquement pour des cas spécifiques.</p> <p>Par exemple, si un bulletin de vérification (BV) est établi pour la dépêche, le numéro du BV est fourni. Il est recommandé que le statut du BV, tel que «résolu» ou «en discussion», soit aussi indiqué.</p> <p>Par exemple, «BV #12 (en discussion)».</p>
18	Total	<p>Cette ligne indique les totaux pour toutes les colonnes décrites des parties 11 à 16.</p> <p>Le poids doit encore être arrondi à la première décimale.</p>
19	Taux	<p>Dans cette ligne, quatre séries de taux, dont deux taux par série, sont indiquées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Un taux par envoi.</li> <li>– Un taux par kilogramme.</li> </ul> <p>Les quatre séries de taux sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Sous la rubrique «Colis avec le poids indiqué dans les messages PREDES», les taux indiqués sont ceux utilisés dans la formule CP 94 correspondante.</li> <li>– Sous la rubrique «0–2 kg», les taux correspondent au premier échelon de poids: 0–2 kilogrammes.</li> <li>– Sous la rubrique «2–5 kg», les taux correspondent au deuxième échelon de poids: 2–5 kilogrammes.</li> <li>– Sous la rubrique «5–30 kg», les taux correspondent au troisième échelon de poids: 5–30 kilogrammes.</li> </ul>
20	Montant	<p>Cette ligne indique les montants calculés pour chaque colonne à partir des lignes «Total» et Taux», en appliquant les taux aux totaux.</p> <p>Pour chaque colonne, le montant = total (ligne 18) x taux (ligne 19).</p>
	Montant total dû	Sur la base de la ligne précédente, cette ligne indique les calculs intermédiaires ainsi que le calcul du montant final à ajouter ou à déduire du montant correspondant de la CP 94.
21	Montant total des colonnes «Colis avec le poids indiqué dans les messages PREDES»	<p>Cette cellule opère un calcul simple des deux colonnes correspondantes de la ligne précédente «Montant»:</p> <p>Montant total dû = (montant pour les colis) + (montant pour le poids).</p>
22	Montant total par échelon de poids	<p>Cette cellule opère un calcul simple des six colonnes correspondantes de la ligne précédente «Montant»:</p> <p>Montant total dû = (montant pour les colis des catégories 0–2 + 2–5 + 5–30 kg) + (montant pour les poids des catégories 0–2 + 2–5 + 5–30 kg).</p>

<i>Partie</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Instructions pour compléter la formule</i>
23	Différence à reporter sur la formule CP 75	Cette cellule opère un calcul simple: partie 22 – partie 21.
24	Page	La page en cours de la formule générée; la première page porte le n° 1. Il est possible de la laisser vide si la formule n'a qu'une seule page. Note: il est recommandé de choisir une police et une taille de police facilitant la lecture des nombres comptant jusqu'à deux chiffres.
25	Page	Nombre total de pages de la formule générée. Il est possible de la laisser vide si la formule n'a qu'une seule page. Note: il est recommandé de choisir une police et une taille de police facilitant la lecture des nombres comptant jusqu'à deux chiffres.

#### **4. Exemple de formule complétée**

Un exemple de formule complétée avec des données fictives figure ci-après. Elle permet d'illustrer plusieurs options prévues par les instructions.

Dans cet exemple, l'opérateur désigné d'origine a choisi de ne pas lister tous les récipients individuellement.

**ÉTAT DES SOMMES DUES  
avec échelons de poids**

**CP 94bis**

Formule établie par: **AAA – TEST OPERATOR A**

Date: **21-04-2017**

Origine	Opérateur désigné	<b>ABA – TEST OPERATOR B</b>	Destination	Opérateur désigné	<b>AAA – TEST OPERATOR A</b>	Catégorie de courrier	<b>A</b>	Période	<b>1-2017 (jan)</b>
	Bureau	<b>ABBBBB – TEST OFFICE OPERATOR B</b>		Bureau	<b>AAAAAA – TEST OFFICE OPERATOR A</b>				

Date d'expédition	Dépêche N°	Colis avec le poids indiqué dans les messages PREDES		0-2 kg		2-5 kg		5-30 kg		Observations
		Nombre de colis	Poids net	Nombre de colis	Poids	Nombre de colis	Poids	Nombre de colis	Poids	
1-03	CC 0001	12	59,0	7	7,4	3	12,0	2	39,6	
1-10	CC 0002	15	64,9	9	10,6	3	11,4	3	42,9	
1-15	CC 0003	10	48,2	6	12,0	2	9,0	2	27,2	
1-20	CC 0004	9	34,1	5	7,9	3	8,0	1	18,2	
1-28	CC 0005	10	28,5	9	9,0			1	19,5	
Total		56	234,7	36	46,9	11	40,4	9	147,40	
Taux		3,00	3,50	1,00	1,50	2,00	2,50	3,00	3,50	
Montant		168,00	821,45	36,00	70,35	22,00	101,00	27,00	515,90	Différence à reporter sur la formule CP 75
Total dû			989,45						772,25	

L'opérateur désigné qui établit la formule  
Signature

Test#12345

6

## 5. Différents scénarios possibles pour les formules CP 94, CP 94bis et CP 75

Pour illustrer toutes les formules comptables, une série d'exemples fictifs est fournie pour comprendre leur interaction et comment sont gérés les différents scénarios.

Le pays A a fixé des taux différents pour les catégories 0–2 kilogrammes, 2–5 kilogrammes et 5–30 kilogrammes, comme suit:

	<i>0–2 kilogrammes</i>	<i>2–5 kilogrammes</i>	<i>5–30 kilogrammes</i>
Taux par envoi	1	2	3
Taux par kg	1,5	2,5	3,5

Trois exemples ci-dessous illustrent les principaux scénarios possibles:

- Exemple 1: le pays B fournit les poids de chaque colis pour tous les colis issus du commerce électronique dans PREDES.
- Exemple 2: le pays C fournit les poids de certains colis issus du commerce électronique, mais pas tous, dans PREDES.
- Exemple 3: le pays D n'indique pas le poids de chaque envoi dans PREDES; A et D ont décidé d'utiliser les taux applicables à la catégorie 2–5 kilogrammes au lieu de ceux de la catégorie 5–30 kilogrammes dans la formule CP 94.

Les mêmes dépêches et les mêmes poids de colis issus du commerce électronique sont utilisés dans les trois exemples afin de pouvoir comparer les résultats définitifs:

- Dans l'exemple 1, l'expéditeur de commerce électronique obtient un rabais; c'est le scénario idéal, où la poste d'origine peut indiquer le poids de chaque colis issu du commerce électronique dans PREDES v2.1.
- Dans l'exemple 2 (le poids de chaque colis n'est fourni qu'en tant que sous-catégorie d'envois dans PREDES), le rabais est inférieur à celui de l'exemple 1.
- Dans l'exemple 3 (aucun poids de colis individuel ne figure dans PREDES, mais un accord bilatéral prévoit d'utiliser des taux plus bas pour tous les colis issus du commerce électronique), pas de formule CP 94bis, mais le taux est «réduit». Le tarif final à payer au pays A est, dans l'exemple fictif, même inférieur à celui de l'exemple 1.

### 5.1 Exemple 1

Le pays B expédie des dépêches issues du commerce électronique au pays A et lui fournit toutes les informations relatives au poids des colis dans PREDES.















